

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle KULTURHAUS NIEDERANVEN ASBL
ayant son siège social à l'adresse 145, ROUTE DE TRÈVES
L-6940 NIEDERANVEN
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F7382
(à biffer si non applicable), représentée par MONSIEUR JEAN SCHILTZ
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Jean Schiltz

Fonction: Président

Date:

Cachet:

Nom: Jean-Gaude Wiwinius

Fonction: Vice-Président



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Kulturhaus Niederanven
145, route de Trèves
L-6940 Niederanven
T: 26 34 73-1 Fax: 26 34 73 23
www.khn.lu / info@khn.lu